

JOURNAL DE LYON

Administration et Bureaux : rue de l'Hotel-de-Ville, 63.

Bureaux de vente : 41, rue Centrale, 41.



RÉDACTION

76, rue de l'Hotel-de-Ville, 76

ANNONCES ANGLAISES

30 c. la ligne

PRIX DE L'ABONNEMENT

Ville de Lyon.	Trois mois : 10 fr.	Six mois : 20 fr.	Un an : 40 fr.
Département du Rhône	11 fr.	22 fr.	44 fr.
Départem. limitrophes	12 fr.	24 fr.	48 fr.
Autres départements	13 fr.	26 fr.	52 fr.

Pour l'Étranger, le port en sus.

LES ABONNEMENTS

partent de 1^{er} et 15 de chaque mois.

Gérant :

C. GUICHARD

Imprimeur de S. Stock, Lyon.

Le prix de l'abonnement est payable d'avance; on ne servira pas les demandes non accompagnées d'un mandat sur la poste à l'ordre du gérant.

Lyon, le 26 Octobre

Les organes de la presse fusionniste joignent vraiment de malheur, et on conviendra que le *Journal des Débats*, en particulier, a mal choisi l'heure pour terminer son évolution monarchique, en envoyant une dernière bordée à la république conservatrice, dont il a définitivement déserté la cause.

C'est, en effet, au moment où, pour les « royalistes constitutionnels », les démentis pleuvent et les déboires s'accroissent, que la plupart des journaux de ce parti osent affirmer, avec une reconnaissance de cet enthousiasme satisfaisant qui les anime, le triomphe de leurs opinions « libérales ». Et il faut que leurs soient bien à court de raisons sérieuses, bien irrités contre les hommes éminents qui constituent le groupe centre gauche, pour retomber, à l'occasion de l'incident Say-Andiffret, dans des redites d'une pauvreté atterrissante.

Comment M. John Lemoine, qui flagellait si furieusement la députation des « bonnets à poil », peut-il accuser ses alliés d'être « commettre un anachronisme », en déclarant que, pour eux, la république conservatrice est la plus sûre garantie de l'ordre comme de la liberté? Le reproche ne pourrait-il pas, attendre, à bon droit, ceux qui veulent nous ramener à la royauté de droit divin, et qui sont les alliés d'aujourd'hui du *Journal des Débats*? Pourquoi, lorsque les faits sont là pour attester le contraire, soutenir, après tant d'autres, — que la république conservatrice a été l'objet d'un « essai loyal » de la part de tout le monde? Est-ce qu'à l'ombre du prétendu pacte de Bordeaux, les royalistes n'ont pas constamment travaillé à la détruire? Qui peut dire sans un outrage à la vérité que, le 24 mai, l'expérience était complète, et que cette expérience condamnait le régime auquel s'était ralliée progressivement la grande majorité du pays?

Peut-on nier que le message de novembre n'ait soulevé une approbation unanime? Et qui vaudrait sérieusement contester qu'en renversant M. Thiers, les monarchistes n'aient voulu précisément couper court à un essai, qui tournait de plus en plus contre eux?

Quant à l'argument tiré des menaces du radicalisme, il y a beau temps que l'opinion est fixée sur sa valeur, et c'est avec un médiocre succès, même auprès des plus timorés, que les monarchistes ont exhibé le « spectre rouge ».

Mais que sert de rentrer dans ce débat, depuis longtemps vidé? L'*Union* le disait hier assez explicitement, c'est par la « peur » qu'il faut entraîner les conservateurs hésitants; la presse royaliste fait de son mieux pour mener à bien cette besogne ingrate; nous n'avons que faire d'essayer à l'en démentir.

Il est toutefois un point, longtemps obscur, et sur lequel les récentes polémiques de la presse nous ont enfin apporté quelque lumière; comme cette lumière est de nature à contrarier les manœuvres « conservatrices » de la droite et à restituer leur véritable valeur aux démonstrations des fusionnistes, nous devons nous y arrêter un instant.

On trouvera plus loin le texte d'un article de la *Liberté*, où il est rendu compte d'un incident qui sera demain l'objet de bien des commentaires et

dont l'importance ne saurait échapper à personne.

D'après le correspondant, dont la *Liberté* reproduit les informations, il est avéré que le comte de Chambord n'a fait, et n'entend faire aucune concession, ni sur la constitution, ni sur le drapeau.

L'*Union*, de son côté, rectifiée ainsi le sens des déclarations rapportées par M. Chesnelong, en ce qui concerne la question du drapeau :

Restait la question du drapeau, qui a donné lieu à deux conférences dont M. Chesnelong retrace les détails en exprimant les impressions qu'il a recueillies et en citant autant que possible les paroles mêmes de M. le comte de Chambord.

M. le comte de Chambord n'a l'intention d'humilier ni son pays ni le drapeau de son pays; il n'est étranger ni aux gloires que la France a acquises sous ce drapeau, ni aux douleurs qu'elle a subies; il respecte le sentiment de l'armée pour un drapeau teint du sang de nos soldats, et, aurait-il dit notamment, il ne demande pas que rien soit changé à ce drapeau avant qu'il ait pris possession du pouvoir.

Il en résulte, dit M. Chesnelong, que si les troupes devaient s'attacher M. le comte de Chambord sans être en France, elles iraient à lui avec le drapeau tricolore.

Cette version diffère, sur deux points essentiels, de celle qui a été précédemment publiée. Il n'est plus question, dans les paroles du prétendant, du bonheur qu'il aurait à saluer le drapeau teint du sang de nos soldats. Il se contente d'insinuer qu'il n'exigera pas que l'armée change de drapeau avant qu'il ait pris possession du pouvoir, et — quant au récit de M. Chesnelong — on voit que les impressions personnelles « de l'honorable député » ont dû tenir une large place.

Et c'est à ce moment, ainsi que nous le disions en commençant, que les « monarchistes constitutionnels » se ventent d'avoir obtenu toutes les concessions que pouvaient désirer les esprits libéraux!

La vérité est — nous devons le dire bien haut, et ne point nous laisser de la redire — la vérité est que la fusion n'est que l'abandon pure et simple de l'orléanisme au profit de l'ancien régime; et nous sommes en droit d'ajouter que, en l'état des choses, quiconque se range sous l'étendard fleurdelisé du comte de Chambord, combat contre la liberté et renie les conquêtes de 89.

INFORMATIONS POLITIQUES

Les nouvelles de la fusion n'ont pas subi de variations sensibles depuis hier.

La droite est toujours en quête de son fameux appoint, et les affirmations des royalistes qui prétendent être sûrs de la majorité sont en contradiction formelle de travail de pointage et de recrutement auquel ils se livrent avec tant d'ardeur.

Le *Times*, qui depuis quelque temps est tout à fait favorable à la monarchie, publie les lignes suivantes que lui adresse son correspondant de Paris :

« Les monarchistes témoignent une grande confiance, mais ils ne sont pas encore assurés positivement des votes nécessaires pour constituer une majorité. J'ai de bons raisons de croire qu'il leur faut vingt adhésions afin de réunir une majorité égale à celle qui a renversé M. Thiers le 24 mai. Il est bien possible qu'ils obtiennent ces adhésions, etc. »

Vingt adhésions, et le *Times* est un ami qui ne dit pas tout.

On lit dans l'*Ordre* :

« Nous nous croyons fondé à dire que les calculs faits par les journaux de la fusion, sur

une majorité de X voix, qu'ils affirment leur être acquises, reposent absolument sur de pures hypothèses. La preuve, c'est qu'hier encore, au comité d'études, où le bilan des voix recueillies dans la journée, ou réputées telles, est soigneusement dressé chaque soir, on en était encore à l'épluchage de quatorze voix (quatorze! le nombre sous lequel a succombé M. Thiers), inscrites d'office comme « monarchistes » et qui restent obstinément « douteuses ».

« Les quatorze voix appartenant pour la presque totalité au centre gauche. Aussi est-ce de ce côté que les efforts des recruteurs sont le plus activement dirigés. Comme dans certains marchés noyés, on en est arrivé à promettre le silence à ceux qui se ralliaient ».

« Par les moyens employés pour recruter des adhérents, on peut, croyons-nous, juger de l'état réel des affaires de la fusion ».

La France croit être, en mesure d'annoncer ce message du maréchal de Mac Mahon à l'Assemblée nationale, lors de la reprise des séances, modifiera notablement le sens absolu des paroles qu'on lui a récemment prêtées, sur l'intention de se retirer en tout état de cause.

La gauche républicaine a tenu vendredi une séance, dont voici le procès-verbal :

« La gauche s'est réunie aujourd'hui, à deux heures, sous la présidence de M. Le Royer, dans le local ordinaire de ses séances, boulevard des Capucines, 39.

Le nombre des membres présents était très considérable.

« Au début de la séance, M. Jules Simon fait à la réunion la communication suivante :

« M. Jules Simon croit devoir obéir au sentiment de tous ses collègues en exprimant la patriotique satisfaction que lui causent les résolutions du centre gauche.

« Sans doute la fiabilité de ce groupe à la République était certaine, mais la fermeté de son attitude coupe court aux avances inattendues du centre droit et achève de démontrer avec éclat que les fauteurs de monarchie sont condamnés à l'isolement, même dans l'Assemblée. Par là, le centre gauche a rendu à la France un service qu'elle n'oubliera pas. »

« La gauche républicaine accueille ces paroles par des applaudissements unanimes et charge son bureau de transmettre au centre gauche les plus chaleureuses félicitations.

« Après cette communication, la réunion reprend ses travaux en commission. »

Les députés bonapartistes se sont réunis hier à deux heures au domicile de M. Gallou-d'Isyria.

Le but de cette réunion était de nommer une commission de trois ou quatre membres chargés de rédiger une protestation contre le mouvement monarchique actuel.

Cette protestation devait d'abord porter toutes les signatures des membres de la réunion de l'appel au peuple, mais un grand nombre étant encore absents, et quoique leurs collègues aient reçu des adhésions par lettres, il a été décidé que la protestation ne serait rédigée et signée que par les membres de la commission.

Une nouvelle réunion doit avoir lieu dans quelques jours pour soumettre aux députés bonapartistes le texte de la protestation.

M. Lévry a reçu hier matin des lettres de MM. Hamille, Gajoux, de Fernon et de plusieurs autres membres de la réunion, s'excusant de ne pouvoir se rendre à la convocation d'aujourd'hui.

M. Rouher a quitté Cercey pour se rendre à la séance qui a été présidée par M. Eschassériaux.

On annonce la démission de M. Moncheur, ministre des travaux publics de Belgique, et son remplacement par M. Bernaert, avocat à la cour de cassation.

Les journaux belges disent le plus grand bien du nouveau ministre. Il paraît que M. Bernaert est un avocat disert, un jurisconsulte distingué, jouissant de la considération publique, de plus un homme du monde et fort bien en cour.

démontrer l'exagération d'une délicatesse qui l'entraînait fatalement à un célibat irrrationnel et inutile.

La lettre inattendue qui apprenait à Marguerite l'existence de Stéphane, qu'elle croyait mort, lettre exprimant l'espoir qu'il avait gardé de la voir devenir sa femme, ne produisit sur M^{lle} Renaud qu'un effet médiocre en comparaison du bouleversement extrême qu'elle ressentit en revoyant d'abord celui qui l'avait protégée, et en apprenant ensuite qu'il était le fils de son mari.

De son côté, Richard dut appeler à lui tout son courage pour refouler au plus profond de son cœur l'immense désespoir qui s'empara de lui, en voyant l'amour de la seule femme qu'il eût jamais aimée jusque-là, non-seulement impossible, mais transformé en un crime horrible, s'il ne parvenait pas à l'étouffer immédiatement.

Après plusieurs mois de recherches stériles, il avait découvert enfin les traces de celle à qui il songeait constamment depuis qu'il l'avait sauvée, et dont le souvenir et la chère promesse avaient calmé toutes ses souffrances sur son lit de douleur.

Aussitôt il était parti, et son désir de revoir Marguerite avait été si grand, qu'avant même d'embrasser son père, il s'était présenté au chalet du peintre.

En apprenant l'installation de celle qu'il aimait dans cette propriété, Richard avait considéré comme certain l'accomplissement de tous ses rêves, car il était à cent lieues de la fatale vérité, dont la révélation devait le plonger dans le plus grand et le plus irréparable désespoir, et sa joie avait été si vive en arrivant, qu'il n'avait pu s'empêcher de se précipiter vers Renaud, afin de ne point froisser ce père si bon et si aimant.

Le hasard semblait favoriser tous les projets de Richard, qui s'était dit d'abord qu'il de même que Dieu l'avait conduit à la villa pour sauver Marguerite, il l'avait guidé égale-

ment vers le chalet de son père, afin d'assurer et de hâter leur éternelle union.

C'est sous l'influence de cette chère croyance qu'il avait franchi le perron de la maison de campagne de l'architecte, où, à son grand étonnement, il avait vu Lambert; et cette influence avait été si forte, qu'il n'avait point songé à demander à Bonnichon par quelle suite d'événements inattendus il le retrouvait dans le chalet habité par la double famille.

Il y a des jours où la joie inonde le cœur comme un soleil d'éclaircie et d'illumination; ces jours-là, tout est expansion, tout est lumière; l'horizon semble s'agrandir, et on a soif de tendresse et besoin de se trouver près de ceux que l'on aime.

Désireux d'embrasser son père le plus tôt possible, Richard avait remis à plus tard le soin d'apprendre de son ami les circonstances qui l'avaient également amené à Chateau.

L'entrevue de Renaud et de Richard n'avait point été assez longue pour que celui-ci put parler de son amour, ni même de l'heureux voisinage de Marguerite, qui, à ce qu'il croyait, habitait avec Renaud le chalet voisin.

Aussi lui fit-il véritablement foudroyer lorsqu'il lui apprit que sa belle-mère n'était autre que Marguerite, et malgré toute la puissance qu'il avait sur lui-même, se serait-il trahi si l'arrivée de Renaud et d'Angèle n'était venue opérer une diversion qui lui permettait de se recueillir.

L'émotion de madame Renaud n'était pas moins vive.

Le regard que lui avait adressé Richard, en lui annonçant à voix basse son prochain départ, contenait une expression de reproches mêlée d'une si navrante tristesse, qu'il pénétra jusqu'au fond de l'âme de la jeune femme, qui, tremblante, saisit la main d'Angèle dès qu'elle l'aperçut, et l'entraîna dans sa chambre.

M^{lle} Renaud suivit sa cousine sans manifester la moindre surprise, et elle attribua la pâleur de la jeune femme à une toute autre cause que celle qui l'occupait réellement.

— Eh bien, lui as-tu tout dit? demanda-t-elle.

— Oui! répondit Marguerite d'une voix sourde.

— Et comment ton mari a-t-il accueilli ta confidence?

— En homme de cœur.

— En t'étais sûre. Tu es bien pâle pourtant.

Il est des secrets qu'on voudrait pouvoir soi-même oublier.

Revêler à Angèle, malgré toute l'affection que les ans, que Richard, le fils de son mari, n'était autre que l'homme à qui elle avait juré d'appartenir, semblait impossible à M^{lle} Renaud.

Elle fit un effort afin de vaincre la vive émotion qui s'empara d'elle, et dit à sa cousine :

— Tu sais à quel point je suis impressionnable!

Puis, brisée, en proie à une vague frayeur, elle foudroya en larmes.

— Pauvre chère aimée! lui dit M^{lle} Renaud, en certain, et tu as bien fait de le suivre; mais, par grâce, sèche les larmes, car chacune de tes larmes me semble être un reproche.

M^{lle} Renaud ne répondit pas.

— Je ne te comprends plus, continua Angèle en lui prenant la main. Tu devais cet aveu à ton mari, et sois persuadée qu'il t'aime encore plus maintenant que tu n'as plus rien à lui cacher. Seulement, pourquoy, ce matin, avant de tout lui dire, dans l'allusion que tu as faite à sa situation, es-tu allée au-delà de la vérité en annonçant la résurrection du héros du petit roman si bien inventé par toi pour les besoins de ta cause?

Marguerite releva la tête.

— Tu ne sais donc rien? s'écria-t-elle.

préoccupé de tous les agissements qui tendraient à compromettre l'affirmation du principe en vertu duquel il n'a rien à faire et ne peut rien faire.

« Si l'Assemblée nationale lui présentait la couronne aux conditions torturées que pu bien certains journaux, il la refuserait sur l'heure. En tous cas, jamais il n'abdiquera, pas plus à Frohsdorf qu'à Paris.

« Quant à l'éventualité de prétendus compromis de conscience dus à l'influence de hautes puissances religieuses, il est possible que de pareils calculs aient pu entrer dans l'esprit de certaines gens qui font passer leur ambition avant les intérêts de la France et de l'Europe; mais le comte de Chambord est et demeurera inébranlable *justum et tenacum*. »

« Nous mettons au défi qui que ce soit, ayant la confiance de M. le comte de Chambord, de contester la moindre nuance de cette déclaration décisive.

On écrit de Vienne, le 22 octobre :

« L'enthousiasme pour les fêtes de notre souverain a un peu baissé. On n'entend plus les « Hochs » et ces vivats des deux premiers jours. Il y a même des personnes qui prétendent que cela tient à ce que François-Joseph n'accompagne plus son hôte. Les démonstrations s'adressaient donc plutôt à François-Joseph qu'à tout autre.

« M. de Bismarck était ce matin de la suite de l'empereur lorsque ce dernier est allé à l'exposition. Après le déjeuner, S. M. a congédié le chancelier, qui s'est alors promené tout seul, suivi à distance respectueuse par un moussier à fortes moustaches blondes, ayant un mouchoir à l'œil et qui était tous les mouvements des personnes qui s'approchaient trop près du célebre ministre.

« Cet élégant Berlinoïis, qui n'est autre chose qu'un « Spitzl » ou en d'autres termes « un Vidocq », s'approcha de son maître à plusieurs reprises et échangea quelques mots avec lui.

« M. de Bismarck s'arrêta longtemps devant la vitrine d'un amurrier américain, et vers les cinq heures il monta dans sa voiture, toujours accompagné de son policier. Deux ou trois Prussiens criaient « Hoch », ce qui produisit un effet tellement comique, que tout le monde riait; M. de Bismarck lui-même ne pouvait garder son sérieux. »

L'accueil bienveillant que le prince royal de Danemark a reçu à Vienne des empereurs d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie, a donné lieu à des commentaires favorables aux réclamations du Danemark. Un télégramme de Vienne assure même que le prince a obtenu la promesse du prochain accomplissement du traité de Prague. On considérait comme probable la rétrocession au Danemark d'une partie du territoire du Schleswig Nord, qui n'aurait pas d'importance stratégique. Nous ignorons si les choses en sont déjà arrivées à ce point; mais en Allemagne même on aimait à voir cette question fâcheuse réglée équitablement et définitivement.

On connaît déjà le résultat d'une partie des élections qui viennent d'avoir lieu pour la seconde Chambre du grand duché de Bade. Sur les trente-un candidats élus, vingt-quatre sont libéraux nationaux, quatre catholiques, un démocrate et deux d'une opinion non déterminée.

Voici l'article de la *Liberté*, auquel il est fait allusion plus haut :

Un fidèle, un familier intime de Frohsdorf vient d'arriver en France avec la mission d'opposer aux publications qui ont été faites récemment une protestation dont voici, sans commentaires, le résumé essentiel :

« M. le comte de Chambord est l'honneur même; aucune intrigue politique ne pourra prévaloir sur sa conscience, sur ce qui est son dogme royal.

« Sans doute depuis le 5 août, aux nombreux visiteurs qui sont venus solliciter son acquiescement à leurs combinaisons, il a tenu à faire un accueil dont la parfaite bienveillance a été jusqu'à l'épuisement; mais vis-à-vis d'aucun d'eux il ne s'est laissé aller à une parole qui put contredire ses déclarations passées ou compromettre le principe par lequel seul il est roi.

« Il n'a donné à personne la mission de parler en son nom; il a pu agréer gracieusement des offres de dévouement et de services, laisser des négociateurs, convaincus sans doute, chercher une forme publique qui pût préparer son retour en France; mais il n'a pris aucun engagement, ne s'est jamais rallié au régime représentatif, et surtout n'a jamais donné à entendre qu'il pût abdiquer son drapeau blanc.

« Du reste le comte de Chambord est très-

ter la moindre surprise, et elle attribua la pâleur de la jeune femme à une toute autre cause que celle qui l'occupait réellement.

— Eh bien, lui as-tu tout dit? demanda-t-elle.

— Oui! répondit Marguerite d'une voix sourde.

— Et comment ton mari a-t-il accueilli ta confidence?

— En homme de cœur.

— En t'étais sûre. Tu es bien pâle pourtant.

Il est des secrets qu'on voudrait pouvoir soi-même oublier.

Revêler à Angèle, malgré toute l'affection que les ans, que Richard, le fils de son mari, n'était autre que l'homme à qui elle avait juré d'appartenir, semblait impossible à M^{lle} Renaud.

Elle fit un effort afin de vaincre la vive émotion qui s'empara d'elle, et dit à sa cousine :

— Tu sais à quel point je suis impressionnable!

Puis, brisée, en proie à une vague frayeur, elle foudroya en larmes.

— Pauvre chère aimée! lui dit M^{lle} Renaud, en certain, et tu as bien fait de le suivre; mais, par grâce, sèche les larmes, car chacune de tes larmes me semble être un reproche.

M^{lle} Renaud ne répondit pas.

— Je ne te comprends plus, continua Angèle en lui prenant la main. Tu devais cet aveu à ton mari, et sois persuadée qu'il t'aime encore plus maintenant que tu n'as plus rien à lui cacher. Seulement, pourquoy, ce matin, avant de tout lui dire, dans l'allusion que tu as faite à sa situation, es-tu allée au-delà de la vérité en annonçant la résurrection du héros du petit roman si bien inventé par toi pour les besoins de ta cause?

Marguerite releva la tête.

— Tu ne sais donc rien? s'écria-t-elle.

sion et l'explique.

On n'attendra donc pas de nous que nous défendions, sur ce terrain surtout, un Conseil municipal composé de ces sectaires d'un autre ordre, pires ennemis de cette liberté et de cette tolérance que nous aimons avant tout.

Mais il y a une institution fondamentale atteinte et, alors même qu'elle a demérité en quelque chose, en même temps que nous respectons l'arrêt qui la frappe, nous devons nous demander si cet arrêt était inévitable?

Sur ce point, le doute est bien permis. Tous les hommes modérés sont sans doute d'accord que ce n'est qu'à la dernière extrémité, que parvenu à la limite où l'ordre public est menacé ou bien où toute gestion administrative devient impossible par son fait, que l'autorité supérieure doit briser un corps d'un aussi haute importance. Il est difficile de croire que nous en étions arrivés à Lyon à ce degré d'urgence.

Les délibérations blâmables du Conseil municipal étaient-elles une cause d'agitation? Evidemment non, sa manière libre et laïque produisait des effets tellement attendus qu'ils en devenaient monotones plutôt qu'inquiétants pour la tranquillité.

Les affaires étaient-elles sérieusement entravées? nous pouvons répondre non encore. Qui pourrait au reste entraver l'administration en France? Avec les décrets et les inscriptions d'office, on a bien vite raison de toutes les résistances.

La question des écoles elle-même n'est point un labyrinthe sans issue, elle peut être réglée convenablement, soit au point de vue de la gratuité, soit au point de vue du traitement des congréganistes, en laissant subsister une partie de la dernière délibération du Conseil et en annulant le surplus d'illégalités qu'elle contient. Pour toutes les autres affaires où la passion anti-religieuse ne trouvait point d'aliments, il est notoire que le Conseil n'apportait aucune gêne à l'administration, à moins qu'on ne qualifie ainsi un louable esprit de contrôle; il avait même, il faut le reconnaître, un certain goût pour le travail et pour l'étude consciencieuse des affaires.

Nous ne pouvons donc découvrir les motifs qui constitueraient une obligation bien impérieuse pour l'administration préfectorale de suspendre le Conseil; nous estimons plutôt qu'elle a attendu patiemment et suivi un prétexte très-plausible, il est vrai, pour se débarrasser de collaborateurs peu sympathiques et plus gênants que jamais dans le moment actuel.

Car il existe aussi un concours d'autres circonstances qui peuvent faire penser que la pure politique n'a pas été exclue des considérations qui ont pu amener l'autorité supérieure à prendre cette mesure rigoureuse.

Le *Salut public*, en appréciant l'arrêt préfectoral, dit :

« Le gouvernement arme; il se prépare à la crise capitale que nous allons traverser et s'efforce de mettre le plus d'écrous dans son jeu en détruisant autant que possible les foyers présumés de résistance; c'est logique.

Et nous ajoutons qu'il témoigne de son respect pour les « institutions existantes », en installant au lieu et place d'un Conseil élu, une Commission composée des personnages les plus notoires royalistes. Le confrère que nous citons plus haut en témoigne, lorsqu'il ajoute, à propos de la composition de cette commission municipale :

« Il y a bien certains noms que nous aurions

BULLETIN DU JOURNAL DE LYON

Du 27 Octobre 1873.

LE

ROMAN D'UN PÈRE

par

M. LÉOPOLD STAPLEAUX

Le retour du peintre et d'Angèle la rappela à elle-même.

Exprimer la joie de Renaud et de sa fille de retrouver Marguerite vivante serait impossible.

Cette joie fut même si vive, que M^{lle} d'Alber leur cacha d'abord l'immense danger qu'elle avait couru, et ne raconta dans tous ces détails, à Angèle, ce qui s'était passé, ainsi que l'intervention de Stéphane et la mort de ce dernier, que quelques jours après leur retour.

La résolution du peintre de s'éloigner du théâtre de la guerre avait été immédiatement prise; car il n'eût voulu, pour rien au monde, laisser sa fille et sa pupille à de nouveaux dangers.

Angèle et lui commencèrent les préparatifs de départ. Marguerite regagna la route afin d'embrasser à Stéphane un dernier adieu;

(La suite à demain.)

RÉSULTAT PROBABLE DU SCRUTIN

POUR LE

RÉTABLISSEMENT de la MONARCHIE

Plusieurs journaux de Paris publient des tableaux fort intéressants sur la division probable des votes dans la question monarchique.

On verra cependant que, même en admettant que tout aille pour le mieux en faveur de la monarchie, il est difficile qu'elle obtienne la majorité, même la majorité d'une voix.

POUR. 336

EXTRÊME DROITE

- Abbadie de Barrau. Abbadie (de). Ancel. Andelarre (d'). Arfeuillères. Aubry. Audiffren-Pasquier (d'). Audren de Kerdrail. Ayné de la Chevrière. Bagnoux (de). Baragnon. Barthe. Beauvillè (de). Becdelièvre (de). Benoist-d'Azv. Bernard-Dutheil. Besson. Béthune (de). Beugnot (de). Bigot. Bissol. Bois-Bouillon. Bois-Boissel (de). Bouillier. Bouillier de Branche. Bourgeois. Boyer. Brettes-Thaurin (de). Brunière-St-Germain (du). Bryas (de). Carayon-Latour (de). Carron. Castellane (de). Cazeneuve de Pradine (de). Chamard (de). Chambrun (de). Champagny (de). Champvallier (de). Chatelet. Chaudordy (de). Chaurand. Chénouillet. Chesnelong. Cinti (de). Clercq (de). Colombet (de). Combier. Costa de Beauregard. Coudré. Dahiret. Dampierre (de). Dausset. Decazes (baron). Delavan. Delpeit. Depeyre.

EXTRÊME DROITE

- Des Bassayns de Richepout. Diesbach (de). Dompièrre d'Hornoy. Douay. Dufaure (Xavier). Dumon. Dupin. Durfort de Civrac (de). Ernoul. Monneray (de la). Monnet. Montaiguac (de). Monteil. Monlaur (de). Mornay (de). Mortemart (de). Mouton (de). Pagès-Dupont. Germonière. Gilion. Girard. Gontaut-Biron (de). Gouvello (de). Grasset (de). Hamilla. Hespel (d'). Huon de Penanster. Jaffré (abbé). Jaume. Jouvein (de). Juigné (marquis de). Juigné (comte de). Julien. Kergron (de). Kergron (de). Kerléon (de). Kermenguy (de). Kolb-Bernard. Labassetière (de). Landrey. La Bouillière (de). Lacombe (de). Lagrange (de). La Guiche (de). Lallé. Lambrétière (de). Laroche (de). Largentière (de). La Roche-Aymon (de). La Rochefoucauld-Bisaccia (de). La Rochejaquelein (de). La Rocheblain (de). La Rochette (de). Lassus (baron de). Lavergne (de). Le Châtelet. Lefèvre-Pontalis (Amé). Legge (de). Lepetit. Lespinaze.

EXTRÊME DROITE

- Lestourgie. Lorgevil (de). Maillé (de). Martin (Charles). Mayaud. Melun (de). Méréde (de). Merveilleux-Duvignaux. Mistral. Monier de Kanjagu. Monneray (de la). Monnet. Montaiguac (de). Monteil. Monlaur (de). Mornay (de). Mortemart (de). Mouton (de). Pagès-Dupont. Germonière. Gilion. Girard. Gontaut-Biron (de). Gouvello (de). Grasset (de). Hamilla. Hespel (d'). Huon de Penanster. Jaffré (abbé). Jaume. Jouvein (de). Juigné (marquis de). Juigné (comte de). Julien. Kergron (de). Kergron (de). Kerléon (de). Kermenguy (de). Kolb-Bernard. Labassetière (de). Landrey. La Bouillière (de). Lacombe (de). Lagrange (de). La Guiche (de). Lallé. Lambrétière (de). Laroche (de). Largentière (de). La Roche-Aymon (de). La Rochefoucauld-Bisaccia (de). La Rochejaquelein (de). La Rocheblain (de). La Rochette (de). Lassus (baron de). Lavergne (de). Le Châtelet. Lefèvre-Pontalis (Amé). Legge (de). Lepetit. Lespinaze.

CENTRE DROIT

- Adam (Pas-de-Calais). Adnet. Adrien (Léon). Aigle (de l'). Anisson-Duperron. Balsan. Barate (de). Baucarne-Leroux. Benoit du Buis. Bercey. Bermond (de). Bidard. Bienvenue. Bonnier. Bonnet. Bouillé (de). Brogier (de). Buisson (Jules). Cabaud-Latour (gén.). Chabaud-Latour (Arth.). Chabrol (de). Chaper. Charreyron. Clément. Courbet-Poulard. Courcelle. Gumont (de).

EXTRÊME DROITE

- Joubert. Jordan. Lacave-Laplagne. Lambert de Sainte-Croix. La Sicotière (de). Laurier. Leunet. Luro. Marchand. Martel. Martenot. Meaux (vicomte de). Méplain. Mouton (de). Paris (Pas-de-Calais). Passy. Parrier (Eugène). Perrot. Peseau. Pion. Rainneville (de). Ravin (de). Rivallio. Robert (général). Reys (des). Saut-Germain (de). Savary. Ségur (de). Serph. Staplande (de). Suzoy (de). Taillefer. Tallon. Target. Vaudier. Vente. Vinay. Ynguin. Vitalis. Wartelle de Retz. Wit (Cornélius de).

NON INSCRITS AUX RÉUNIONS

- André (Charente). Aumais (d'). Arrière de Paladines (d'). Baze. Bocher. Boduin. Boisse. Bonald (de). Bouteau. Buisson. Brigode (de). Bruc. Buffet. Carbonnier de Marzac. Corcelle (de). Cornulier-Lucinière (de). Desant. Dezanneau. Du Bodan. Dufoürel. Dupanloup (Mgr). Dupont. Duportal. Fiagbac (de). Friour. Gauthier de Vaucenay. Glas. Guouvier Saint-Cyr (de). Grammont (de). Grange. Joigny (de). Keller. Labitte. Legrand. Lortal. Louvet. Loyel (général). Lar-Salices (de). Malreux. Martin (d'Auray). Martin des Pallières. Mathieu. Mathieu Bodet. Mathieu de la Redorte. Mazart. Mazure. Montgolfier (de). Peyramont (de). Plichon. Poncey-Quertier. Pradès. Prades (de). Riant. Rotours (des). Saint-Malo (de). Saisset. Saisy (Hervé de). Soubrayn (de). Du Temple (général). Tréveneuc (de). Valady (de). Wailon (Nord).

CENTRE GAUCHE

Peulvé.

CONTRE

EXTRÊME DROITE

- Dussaussoy. Alexandre. Amat. Arbel. Babin-Chevaye. Barthe. Bastid. Braucière. Bertrand. Besnard. Bonnard. Bottard. Brice (Meurt.-et-Mos.). Bué. Ruison. Carré-Hérissout. Casimir-Périer. Chénouillet. Chadois (de). Choiseul (de). Christophe. Clauie (Meurt.-et-Mos.). Cochery. Combarieu (de). Cordier. Cora. Dauphinet. Delorme. Desbrosses. Despreux. Deth-Monnin. Drouin. Duboys-Fresnay. Du Chaffaut. Du Chatal. Ducuing. Dufaure. Durand. Duvier de Hauranne. Favre. Ferry. Fouquet. Fraissinet. Gallix. Gaudier. Gaullier de Rumilly. Gérard. Germain. Gèveot. Gouin. Guibault. Guinat. Houssard. Jauré (de). Jaurès. Jouin.

EXTRÊME DROITE

- Adam (Edmond). Allemand. Ancelon. Arago (Emmanuel). Arnaud (de l'Arige). Barnerger. Barri. Bertet. Jozon. Billot (général). Billy. Boucau. Boussier. Bozérien. Breton. Brice (René). Brillier. Brun (Charles). Caduc. Carnot (père). Carnot (Sady). Carquet. Cazot. Chardon. Charret (général). Chastan. Chavassieu. Cherpin. Chevallier. Claude (Vosges). Clerc. Colas. Coutant. Crémieux. Cunin. Darau. Delacroix. Delord (Taxile). Desfont-Rochereau. Derzognaucourt. Deschamps. Dréo. Dubois. Ducarre. Duclerc. Dufaure. Duparc. Dupuy. Duprat (Pascal). Eyscard. Eymard-Duverney. Fave. Fernier. Ferry (Jules). Folliet. Fourcaud. Gagneur. Gannat. Gatin-Arnoult. Gaudy. Gent. George. Girard. Taberlet. Godin. Grandpierre. Grévy (Albert). Grévy (Jules).

EXTRÊME DROITE

- Guichard. Guillemaud (général). Guinard. Guiter. Héver. Jacques. Journault. Bert. Lacroix (de). Lafayette (Oscar de). Lafitte. Laroche de Fongauier. Legat. Lamy. Langlois. La Serve. Latrade. Leblond. Lebrun. Lefèvre. Lefranc (Pierre). Lefranc (Victor). Lepère. Lepouzé. Le Royer. Lequillon. Lévy. Loustalot. Lucot. Magnin. Mahy (de). Malin. Marc. Marc-Dufosse. Marck. Margaine. Martin (Henri). Mazure. Méline. Mireux. Michal-Ladichère. Monier (Henri). Moreau. Nioche. Noël Parfait. Parent. Pellissier. Pellissier (général). Perin. Picart (Alphonse). Pin. Pompéry (de). Rameau. Rathier. Raymond. Robert (Léon). Roger-Marvais. Rousseau. Salneuve. Sausas. Silva. Simiot. Simon (Jules). Taberlet. Tamisier. Tardieu. Tassin. Litré.

APPEL AU PEUPLE

- Abbatecci. Antonin. Eschassériaux. Galloni d'Istria. Gavinet. Lebourgeois. Lefébure.

APPEL AU PEUPLE

- Gavinet. Lebourgeois. Lefébure.

NON INSCRITS AUX RÉUNIONS

- Allepou. Barthélemy St-Hilaire. Bergondi. Bernard (Ain). Busson-Duviviers. Carquet. Clapier. Dufaire. Durand. Poubert. Frébaud. Ginoux de Fermon. Girod-Pouzol. Guyot. Haentjens. Lanet. Litré. Magne. Maure. Mercier. Murat (comte). Murat-Sistrière. Perrot. Pothuau (amiral). Prax-Paris. Rémusat (Paul de). Rémusat (Charles de). Roger du Nord. Thiers. Tribert. Valon (de). Vast-Vimeux. Vautrain.

EXTRÊME DROITE

- Limayrac (de). Gacivet. Lebourgeois. Lefébure.

EXTRÊME DROITE

- Beau. Chanzy. Prétavoine.

EXTRÊME DROITE

- Brabant. Desailly. Fourchou. La Roncière Le Noury. Le Flô. Rolland. Teisserenc de Bort.

PREMIER CONSEIL DE GUERRE. Siégeant au Grand-Trianon. Présidence de M. le duc d'AUMALE. GÉNÉRAL DE DIVISION.

Affaire Bazaine

Séance du samedi 25 octobre

PHYSIONOMIE DE LA SALLE D'AUDIENCE

Causeries animées devant la buvette. On parle beaucoup de la déposition de M. Scol, inspecteur des chemins de fer, qui a formellement accusé le maréchal Bazaine d'inertie et d'incapacité.

Le bruit court que M. Lachaud reviendra sur cette déposition d'une manière toute particulière; on dit également, — car c'est ici la foire aux racontars, — qu'il aura un gros incident à propos du capitaine Boyevan, témoin qui a déposé à l'audience d'hier.

Mentionnons encore, parmi les curieux de distinction, M. Dorlodot, membre de la Chambre des représentants de Belgique, et M. le comte de Ribeaucourt, sénateur, — sénateur belge, cela va sans dire.

Le second et dernier témoin est M. Gaffiot, sous-intendant de première classe, attaché au directeur général du contrôle et de la comptabilité au ministère de la guerre.

A l'armée du Rhin, il était directeur des transports et de la remonte, puis il fut chargé de l'expédition des affaires administratives comme le plus ancien des directeurs du grand quartier général après le départ de M. les intendants Wolff et de Préal.

M. Gaffiot explique au conseil comment les convois avaient été massés au Ban-Saint-Martin, et rapporte les ordres qui lui avaient été donnés le 16 août pour fourrager dans les environs de Metz.

Interrogé sur l'effet qu'a produit le licenciement du convoi auxiliaire, M. Gaffiot dit que ce licenciement a arrêté en partie l'encoulement des routes.

Le conseil est annoncé à midi quarante minutes. M. le maréchal Bazaine est introduit, et M. le duc d'Aumale déclare aussitôt que la séance est reprise.

M. le colonel Gabrielli, témoin défaillant jusqu'ici, répond à l'appel de son nom; et l'honorable président du conseil fait revenir M. Mathieu et M. le colonel Wasse de Saint-Ouen, pour compléter leur déposition d'hier.

M. le colonel Wasse-Saint-Ouen est rappelé à déposer. M. le président fait observer qu'il n'a pas à parler sur les autres dépositions.

M. le commandant Sers a rappelé que le maréchal Bazaine lui avait recommandé de donner des ordres pour qu'après le transport des blessés les voitures fussent rechargées avec des munitions de cet ordre.

M. le président rappelle les diverses notes relatives à des ordres particuliers dont M. le général Soleille aurait eu connaissance, notamment ce qui concerne les prescriptions concernant les vivres, après la journée du 16. Vous rappelez-vous avoir travaillé à une rédaction de cette note?

M. le colonel Wasse-Saint-Ouen. Le registre ne provi ni pas de l'état-major particulier du général Soleille.

Le témoin Wasse-Saint-Ouen constate d'ailleurs que le registre des correspondances, s'il y en avait à l'état-major général de l'armée, n'existait pas au cabinet du général Soleille.

M. le général Jarras est rappelé. D. — Avez-vous eu connaissance d'un ordre que le maréchal Bazaine avait signé dans la nuit du 16 au 17 et qui ordonnait de prendre des munitions sur les voitures qui venaient de transporter des blessés à Metz?

M. le général Jarras. Je ne saurais compter si le nombre allait jusqu'à cent. Je crois qu'il devait y en avoir un assez grand nombre. Quant au transport de la plus grande partie des blessés, à partir du 13, sur les voitures des trains réguliers ou autres, ces dernières devaient avoir, non-seulement quatre jours de vivres, mais le plus de vivres possible.

M. le général Jarras. Je ne saurais compter si le nombre allait jusqu'à cent. Je crois qu'il devait y en avoir un assez grand nombre. Quant au transport de la plus grande partie des blessés, à partir du 13, sur les voitures des trains réguliers ou autres, ces dernières devaient avoir, non-seulement quatre jours de vivres, mais le plus de vivres possible.

M. le général Jarras. Je ne saurais compter si le nombre allait jusqu'à cent. Je crois qu'il devait y en avoir un assez grand nombre. Quant au transport de la plus grande partie des blessés, à partir du 13, sur les voitures des trains réguliers ou autres, ces dernières devaient avoir, non-seulement quatre jours de vivres, mais le plus de vivres possible.

M. le général Jarras. Je ne saurais compter si le nombre allait jusqu'à cent. Je crois qu'il devait y en avoir un assez grand nombre. Quant au transport de la plus grande partie des blessés, à partir du 13, sur les voitures des trains réguliers ou autres, ces dernières devaient avoir, non-seulement quatre jours de vivres, mais le plus de vivres possible.

M. le général Jarras. Je ne saurais compter si le nombre allait jusqu'à cent. Je crois qu'il devait y en avoir un assez grand nombre. Quant au transport de la plus grande partie des blessés, à partir du 13, sur les voitures des trains réguliers ou autres, ces dernières devaient avoir, non-seulement quatre jours de vivres, mais le plus de vivres possible.

M. le général Jarras. Je ne saurais compter si le nombre allait jusqu'à cent. Je crois qu'il devait y en avoir un assez grand nombre. Quant au transport de la plus grande partie des blessés, à partir du 13, sur les voitures des trains réguliers ou autres, ces dernières devaient avoir, non-seulement quatre jours de vivres, mais le plus de vivres possible.

M. le général Jarras. Je ne saurais compter si le nombre allait jusqu'à cent. Je crois qu'il devait y en avoir un assez grand nombre. Quant au transport de la plus grande partie des blessés, à partir du 13, sur les voitures des trains réguliers ou autres, ces dernières devaient avoir, non-seulement quatre jours de vivres, mais le plus de vivres possible.

La bataille... C'était mon impression à ce moment... Le témoin se retire.

M. le commandant Becker. M. le commandant du génie Becker dépose... M. de Mornay-Soult.

M. de Mornay-Soult, duc de Dalmatie, capitaine au 9^e chasseurs à cheval... M. de Mornay-Soult dit que le capitaine de Beaumont commandait l'escadron d'escorte du général Bourbaki.

M. Benoist, maire de Verdun. M. Benoist, maire de Verdun, est appelé à déposer sur le passage de l'empereur à Verdun et sur les faits qui ont suivi.

M. Benoist. — M. le sous-préfet nous a dit que l'empereur devait venir le 16 août... M. de Beaumont.

M. de Beaumont est rappelé. Je persiste, dit-il, dans ma déposition. Ce qu'a pu me dire M. de Mornay-Soult, je ne m'en souviens pas.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

R. — Non, je n'avais pas de mission pour lui. M. Lachaud fait observer qu'à ce moment le général Deligny était à Saint-Quantin; conséquemment, il n'était pas possible au commandant de parler en ce moment au général Deligny.

M. de Mornay-Soult. M. de Mornay-Soult, duc de Dalmatie, capitaine au 9^e chasseurs à cheval, ancien aide de camp du maréchal Bazine, fait ensuite sa déposition. Elle touche également aux batailles du 14, du 16 et du 18 août.

M. de Mornay-Soult dit que le capitaine de Beaumont commandait l'escadron d'escorte du général Bourbaki. Le maréchal le rencontra et lui dit : Dites au général Bourbaki de se mettre en communication avec le maréchal Canrobert et surtout de ne pas s'engager à la légère.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

M. de Mornay-Soult. — Je maintiens ce que j'ai dit quant à la bataille du 18, j'ajoute que le général Bazine était dans les premières lignes et repoussait un effort des hussards de Brunsvick.

du principe d'autorité qui seul doit désormais gouverner le peuple français, de se grouper et d'exercer, par la manifestation légale de leurs vœux, une pression salutaire sur ceux de nos représentants dont l'hésitation a à craindre au milieu du grave conflit du moment.

Déjà, dans plusieurs départements, pareils mouvements se sont produits : il ne faut pas que celui du Rhône y reste étranger, puisque sa représentation, dont la majorité républicaine est bien connue, compte néanmoins des hommes soupçonnés de professer trop de vénération pour le culte du souvenir.

La manifestation, dont M. Humbert a si bien posé les prémisses, amènerait un résultat d'autant plus certain si nos derniers candidats malheureux au conseil municipal voulaient bien se mettre à la tête et prouver par là que leurs déclarations étaient sincères et que, par suite, ils méritaient plus de confiance de la part des électeurs. Ce serait là, du reste, pour eux un bon point dont ils recueilleraient certainement les fruits plus tard.

Je ne doute pas qu'ainsi conduite, cette expression de l'opinion lyonnaise ne détermine, de la part des députés dont je viens de parler, une décision résolument en harmonie avec les sentiments de la majorité de la population.

Recevez, monsieur le rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération.

J. GAUTHIER.

Pour parer aux éventualités qui pourraient surgir à la suite de la crise politique que nous allons traverser, M. le ministre de la justice a rapporté tous les congés accordés dernièrement aux magistrats, membres de parquets, juges d'instruction et juges de paix.

Le conseil d'Etat de Genève vient de recevoir de M. Chabron, architecte de Lyon, et de M. Claudius Fournet, la demande de la concession de la plaine de Plainpalais (30,000 mètres carrés), où ils installeraient une exposition universelle internationale en 1875, et les années suivantes une exposition permanente; toutes les constructions deviendraient au bout de vingt ans la propriété de l'Etat.

M. Tranchard, ancien clerc de notaire à Péussin (Loire), vient d'être nommé, par décret du 16 octobre 1873, notaire à Charly, en remplacement de M. Targe.

M. Tranchard est autorisé à prêter serment à l'audience de vacation du 25 octobre 1873.

THÉÂTRE DES VARIÉTÉS. — Mardi prochain, au bénéfice de M. Ségain, 1^{re} représentation de *Les Gaietés*, comédie en 4 actes, une des meilleures du répertoire de Sardou, si riche cependant en chefs-d'œuvre. Cette œuvre satirique emprunte à la situation présente une actualité saisissante par les types reproduits par l'auteur.

Le 1^{er} octobre, à 8 heures et demie, quai des Célestins, trois enfants dont le plus âgé pouvait avoir 14 ans, ont été surpris volant un sac de casquettes.

Les cinq individus auteurs du vol, à la gare de Perrache, de drap, de calicot et de différents objets, ont été condamnés, savoir : trois à 15 mois de prison, un à 1 an, et le receleur à 6 mois de la même peine.

Deux arrestations dans la journée d'hier : Celle d'un nommé Bissardon, garçon épicer chez M. Sadot, rue Terme, pour vol d'une alliance en or de 20 francs; Celle d'un nommé Daron, garçon épicer, pour vol d'une balle de café, d'une valeur de 200 fr., au préjudice de son patron.

Vervet Antoine est sorti, depuis peu, des prisons de Marseille où il vient de subir une peine de 15 mois d'emprisonnement. Arrivé à Lyon il a eu, en se disant courtier en soie, capter la confiance du sieur Riboulet, marchand de soie à Marseille, momentanément à Lyon.

En présence d'autant d'audace, M. Riboulet qui était convaincu d'avoir été volé, n'hésita pas à faire arrêter Vervet.

Pendant l'information un paquet de soie, pesant 1 kilo 800 grammes a été apporté à la police par un monsieur Monet chez lequel Vervet l'avait déposé. Cette soie a été reconnue pour appartenir à M. Riboulet.

A l'audience de vendredi dernier, Vervet a continué à nier les vols qui lui sont reprochés, prétendant qu'il avait pris des mateaux de soie dans les balies de M. Riboulet pour les montrer aux acheteurs, et qu'il n'avait jamais laissé de soie chez M. Nonket.

Le tribunal, après avoir entendu M. Fochier, substitut, et M^e Andrieux, défenseur du prévenu, a condamné Vervet (Antoine) à quinze mois d'emprisonnement.

Une des sept merveilles du Dauphiné, le pont de Claix, qui n'en manque jamais d'aller admirer par tradition, lorsqu'on va à Grenoble, perdra bientôt son antique renommée, ou, du moins, la partagera avec un rival.

Cette renommée, il la devait, à bon titre, à la largeur et à la hauteur de son arche unique, à la solidité et à la régularité de l'appareil de sa construction, qui a défendu jusqu'à ce jour la fougue du Drac.

Mais l'épave de son tablier, la raideur des pontes de deux d'âne qu'il forme, rendaient des deux côtés son accès difficile, et l'on jette au pied du géant les cales d'un nouveau pont qui permettra de passer d'une rive à l'autre sans effort et sans encombrement.

Du côté d'aval, l'aspect de l'ancien y perdra; car il aura ses bases maçonnées et sa hardiesse ne pourra plus être appréciée que du côté d'amont, quoique le nouveau ait été maintenu à une distance indépendante et en quel que sorte respectueuse. Il aura également une arche unique, surbaissée, d'une portée moindre mais encore assez étendue, assez hardie pour que l'œuvre moderne ait sa part de l'admiration que l'œuvre ancienne avait accaparée jusqu'ici.

Sur la rive gauche, quelques bâtiments des anciens péages ont déjà disparu pour faire place à la chaussée neuve. Ils avaient depuis longtemps changé de destination; mais ils complétaient la physionomie originelle que le pont de Claix avait conservée intacte, et que tant d'autres constructions contemporaines ou plus anciennes ont perdue, si même elles n'ont pas totalement disparu. Le pont neuf de Claix sera une œuvre d'art, suivant l'expression admise dans le langage technique des ponts et chaussées. Puisse-t-il mériter, aussi bien que son aîné, cette qualification dont l'usurpation a été si fréquente et parfois si criante!

La loge maçonnique HUMANITÉ ET PROGRÈS, établie à Bourgoin, est dissoute par arrêté du préfet du département de l'Isère, en date du 20 courant.

Le considérant de cet arrêté porte que la loge dont il s'agit, et qui a pour vénérable, actuellement, M. Marion, ancien député (ancien général des mobilisés de l'Isère), a négligé absolument les œuvres de bienfaisance pour lesquelles elle avait été autorisée en 1866 et s'est occupée de politique.

A Grenoble, le 14^e de ligne est entièrement formée depuis hier. La réception de ses officiers a eu lieu par leurs camarades du 52^e, hier 23, au cercle de ces derniers.

On nous écrit de Gap : « Bien que notre député, M. Cézanne, n'ait pas visé à jouer à l'Assemblée un rôle exclusivement politique, le rôle d'un homme de parti, et qu'il se soit vu au bout du côté de ceux qui placent l'intérêt du pays et des départements qu'ils représentent au-dessus des intérêts et des prétentions qui divisent les groupes parlementaires, ou plutôt même à cause de cette attitude prise tout d'abord et constamment gardée par lui, sa dernière lettre, publiée par les journaux, a confirmé les sentiments d'estime et de confiance qu'il s'était acquis; son influence s'en est accrue d'autant, et il est évidemment appelé à l'exercer utilement soit à Versailles, soit dans les Hautes-Alpes, pendant la crise qui se prépare. Sa plume, aussi ferme, aussi nette que sa parole, ne laisse aucune prise aux interprétations malveillantes, et les populations de notre département peuvent se reposer sur lui du soin de les guider dans la voie qu'elles auront à suivre, s'il survient des événements qui les jettent dans la trouble et la perplexité.

« Sa lettre, sa profession de foi, a été lue et commentée avec empressement, et il faut bien le dire, elle était tout à fait dans le sens éminentement pratique de l'opinion qui domine dans nos régions montagneuses. »

Aux ménagères : Moyen simple de savoir si le lait a été additionné d'eau, ce qui arrive quelquefois. Mélanger ensemble volumes égaux de lait et d'alcool à 90 degrés. Si le *coagulum* ne monte pas franchement à la surface du mélange, s'il reste en suspension, le lait est baptisé. Trouvé par M. Saccé et communiqué à la société centrale d'agriculture.

HAUTE-LOIRE. — Samedi dernier, le nommé Girard confusait, de très-bonne heure un veau au marché de Craponne.

Au moment où il traversait un bois de hêtres, son chien, qui le précédait, accourut vers lui et au même instant il entendit une détonation et se sentit blessé à la cuisse.

Voici l'explication de ce fait : Le nommé J. M. C. de la même commune, qui était lui-même en route à cette heure matinale, crut voir dans le chien de Girard, dont il n'apercevait pas le maître, un chien enragé et, sans s'en rendre compte, tira dans la direction où il avait vu fuir le chien.

Aux cris poussés par Girard, il accourut et lui prodigua ses soins en sollicitant son patron. Girard fut transporté à son domicile, son état n'inspire aucune crainte.

SAVOIE. — On faisait l'eau-de-vie dernière-ment dans une maison d'une commune voisine de Chambéry. Un enfant de 7 ans, resté seul près du récipient, en but une telle quantité qu'il tomba dans une ivresse suivie de mort. Pendant ce temps, sa mère donnait la vie à un autre garçon.

La Grande Maison, place des Jacobins, 4, à Lyon. — Habillement pour hommes, jeunes gens et enfants. — Perfection et bon marché. — 5^e récompenses; médaille d'or.

LE SABLIER a reçu ses modèles de nouveautés d'hiver.

Nouvelles du Matin

PARIS (Correspondance particulière du Journal de Lyon.) 25 octobre.

Je n'ai rien de bien neuf à vous mander, sinon que la bonne impression d'hier se maintient et que les personnes les plus réservées estiment que les affaires de la fusion vont décidément mal.

M. Thiers ne reçoit plus personne dans la matinée, et l'on pense qu'il prépare un grand discours que les droitiers auront, dans l'état actuel des choses, bien de la peine à lui empêcher de prononcer.

Il ne s'est jamais mieux porté. Le teint de coing qu'il avait dans les derniers temps de sa présidence a fait place à une carnation fraîche et reposée, et il écrit sans lunettes, ce qui prouve que ce fameux œil affaibli dont on avait tant parlé se porte bien maintenant.

Il avait hier quelques personnes à dîner, et beaucoup de monde le soir. Effet de la fortune renaissante. Il était d'une grande gaieté, mais, chez les hommes d'Etat, ces signes extérieurs ne prouvent rien. Le duc de Broglie

aussi est à présent de la plus jolie humeur. Il faut bien cependant que l'un des deux ait sujet de ne pas être content. Il est vrai que l'un et l'autre sont libres d'avoir des illusions.

Le général Letellier-Valazé, ami de la maison, était là et a tenu des propos républicains. C'est assez hardi de la part d'un général par le temps qui court. Vous savez qu'on le porte comme candidat à la prochaine élection de la Seine-Inférieure.

A propos de candidatures, je vous réitère qu'en ne songe pas à soulever celle de M. Grévy au fauteuil de l'Assemblée. Il ne faut pas que la gauche jette ainsi sa poudre aux moineaux.

En revanche, elle s'occupe beaucoup de se présenter à la rentrée avec un candidat à la présidence de la république, et j'ai reçu ce matin même, à ce sujet, la lettre assez curieuse que voici :

« Je vous écris pour vous apprendre, d'après renseignements sûrs, que le centre gauche est maître de la situation, et qu'il se propose de mettre en avant l'amiral Pothuau. »

Mais je dois dire qu'un membre du centre gauche à qui j'en ai parlé m'a dit que c'était pour lui la première nouvelle.

Mais elle n'est pas, a-t-il ajouté, plus étonnante que bien d'autres. Ce qui est seulement certain, c'est que la gauche et même une partie des radicaux se montreraient disposés à beaucoup de sacrifices pourvu que la république soit sauvée. C'est ainsi que le nom du duc d'Anmale serait probablement accueilli par beaucoup; mais les relations de famille du prince, l'honnêteté morale qu'il a rendue avec les siens au comte de Chambord, ne permettent pas d'y songer sérieusement.

Une partie de l'extrême gauche ne souscrira jamais, bien entendu, à aucun de ces compromis. Elle est l'extrême gauche et ne peut pas être autre chose. On dit que M. Challemeil-Lacour serait le chef de ces dissidents que M. Gambetta, éclairé par les leçons reçues, lâcherait décidément, s'il ne pouvait les rallier.

Toutefois, puisque j'ai parlé du duc d'Anmale, laissez-moi vous mentionner un bruit non peut plus accrédité qu'il court depuis hier. C'est que l'Événement serait devenu sa propriété, par l'entremise de M. de Kératy qui passe pour être en ce moment du dernier bien avec lui.

Le Journal des Débats, lui, est plus que jamais la propriété des monarchistes. L'aiguillage est complet depuis hier. Je ne sais si Léon Say s'en retire, comme on l'a dit. Il n'y écrivait pas, y avait visiblement perdu de son influence, et

SITUATION DE LA BANQUE DE FRANCE ET DE SES SUCCURSALES le jeudi 23 octobre 1873, au matin. Table with columns for Actif and Passif, listing various assets and liabilities.

Comptes courants du Trésor créditeur, Comptes courants de Paris, Comptes courants dans les succursales, etc. Table with columns for account types and amounts.

CONDITIONS PUBLIQUES DES SOIES Lyon, 25 Octobre. Table listing various silk products and their prices.

Conditions publiques des Soies de Lyon, mouvement du 17 au 24 Octobre 1873. Table with columns for different types of silk (Organsins, Trames, Grèges, etc.) and their quantities.

Opérations de décreusage, Dernier numéro placé, Total du 1 au 25. Table showing silk processing operations and totals.

Opérations de décreusage, Dernier numéro placé, Total du 1 au 25. Table showing silk processing operations and totals.

THÉÂTRE DES VARIÉTÉS. Le bossu, drame en 5 actes et 12 tableaux. On commencera à 7 heures 1/2.

OBLIGATIONS VICTOR-EMMANUEL (1868). Le coupon n° 20 est payé dès à présent, raison de 6 fr. 50 chez M. COCHARD, rue de Lyon, 23.

DENTISTES AMERICAINS 22, rue de Lyon, 22.

SOUSCRIPTION AUX OBLIGATIONS Ottomanes. Le 23^e tirage des obligations des chemins de fer de la Turquie, garanties par le gouvernement impérial, se fera le 1^{er} décembre.

OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES du 26 octobre. Table with columns for temperature, humidity, and wind.

SPECTACLES DU 26 OCTOBRE. GRAND-THÉÂTRE. LES HUGUENOTS, grand opéra en 5 actes.

DOCTEUR MOURGUET dentiste 15, rue de Lyon, 15.

Capital de la Banque, 182.500.000. Réserves, 10.000.000. Billets en circulation, 3.612.148.056 65.

Table listing various silk products and their prices, including Organsins, Trames, and Grèges.

Table listing various silk products and their prices, including Organsins, Trames, and Grèges.

Table listing various silk products and their prices, including Organsins, Trames, and Grèges.

Table listing various silk products and their prices, including Organsins, Trames, and Grèges.

Bulletin de Souscription. Je, soussigné, déclare souscrire au premier à-compte de par obligation et adresser à M. Norbert Estibal.

ANNONCES LÉGALES, JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

Etude de Me Laurent PIGNAUD, avoué à Lyon, rue Constantine, 10. Vente en un seul lot, en l'état et par le ministère de Me Constant Monnet, notaire à Bourg-de-Péage (Drôme).

Compagnie DES FONDERIES, FORGES & ACIÉRIES DE SAINT-ETIENNE. Société anonyme au capital de QUATRE MILLIONS. Avis.

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^o boulevard Saint-Germain, 79, Paris. Le Dictionnaire de la Langue française, par E. Littré.

MALADIES SECRÈTES PAR LES DRAGÉES DE SAVONNÉ AU BAUME DE COPAHU PUR. Du Docteur LEBEL, Pharmacien de la Faculté de Paris, 113, rue Lafayette.

EAUX MINÉRALES de VALS (Ardèche) affectées de l'estomac et des voies biliaires. Source Juliette, Source Saint-Paul.

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition de Lyon. HÉMATOSINE de Tabourin et Lemaire. Chimiste.

BOURSE DE PARIS — Samedi 25 octobre (de midi à 3 h. 1/2). Table with columns for Rentes et Actions, Obligations, and various market data.

COURS OFFICIEL DES SOIES DU 25 OCTOBRE 1873. Table with columns for Organsins, Trames, Grèges, and various market data.

DÉPARTS DES TRAINS Service d'été GARE DE PERRACHE. Table with columns for destination, train type, and departure time.

Service des Omnibus de la Ville et de la Banlieue. De Perrache à St-Clair par la rue de Lyon. De Perrache aux Brotteaux (gare de Genève) par la rue Centrale.